

Réf: Dossier 368279

Avis de constitution

SOCIETE « SERVICES PRO HYGIENE »

Siège BINGERVILLE QUARTIER NAMOUET, Lot N/D,  
Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVICES PRO HYGIENE »

Objet : Entretien de locaux , phytosanitaire ,  
dératisation , Import-export , désinfection ,  
désinsectisation, prestations diverses , et pour la  
réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la  
vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de  
toutes sommes auprès de tous établissements financiers  
avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des  
biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds  
de commerce, la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER NAMOUET, Lot N/D,  
Ilot N/D

Dirigeant(s) M MOBIO MOBIO JEAN PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00047 du 03/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00235/GTCA/RC/2025 du 03/01/2025

